

RAPPORT CONDENSÉ

BAROMETRE

DES PLACES D'APPRENTISSAGE

AVRIL 2006

ENQUETE REALISEE AUPRES DES JEUNES
ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de



BUNDESAMT FÜR BERUFSBILDUNG UND TECHNOLOGIE BBT
OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE OFFT
UFFICIO FEDERALE DELLA FORMAZIONE PROFESSIONALE E DELLA TECNOLOGIA UFFT

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2006

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

Résumé des résultats les plus importants

En avril 2006, la situation était très tendue sur le marché des places d'apprentissage. La **demande** de la part des jeunes, 79'000 candidats/tes à une telle place, dépassait de 5'500 l'**offre** des entreprises, qui atteignait alors 73'500 places. Selon notre expérience toutefois, on peut s'attendre à ce que la dynamique qui existe sur le marché de l'apprentissage conduise au cours de l'été à une nouvelle augmentation de l'offre de places et à des changements d'orientation chez certains jeunes.

Parmi les jeunes, 52'000 disposent d'un **accord** oral ou écrit pour une place d'apprentissage, alors que les entreprises affirment avoir attribué définitivement 56'000 places. Au nombre de 27'000, les jeunes intéressés qui ne disposent pas encore à la mi-avril d'un accord pour une place d'apprentissage se trouvent confrontés aux 17'500 places encore vacantes annoncées à la même époque par les entreprises. Il faut toutefois remarquer ici que de nombreux jeunes affirment être intéressés par plusieurs options, si bien que le nombre des jeunes intéressés cette année exclusivement à un apprentissage et qui n'ont pas encore obtenu d'accord se situe à 21'000 personnes.

L'**état de l'attribution des places d'apprentissage** dans les entreprises en 2006 semble un plus avancé que lors des années précédentes, la part des places définitivement attribuées présentant une nouvelle augmentation. En revanche, comme dans les années précédentes, il est possible dans de nombreuses professions que le nombre des places annoncées change encore.

Jusqu'à la mi-avril 2006, les entreprises ont reçu en moyenne 15 postulations d'intéressés/ées par place offerte. Cette valeur augmente année après année (2005: 14 postulations). En corrélation avec le fait que les jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession postulent toujours plus tôt comparativement aux années précédentes, on peut en conclure à un renforcement de la **pression de la demande** en 2006.

Globalement, la relation entre offre et demande sur le marché de l'apprentissage en avril 2006 est comparable à celle d'avril 2005:

- L'augmentation de 77'000 à 79'000 jeunes intéressés à un apprentissage peut être attribuée principalement au nombre plus élevé des jeunes placés face au choix d'une profession. La part des intéressés/ées à un apprentissage, avec 58% des jeunes placés face au choix d'une profession, est demeurée constante.
- L'augmentation de 72'500 à 73'500 des places offertes devrait correspondre entre autre à une réaction au nombre des entrées dans la formation professionnelle initiale, à nouveau en augmentation en automne 2005.

Situation initiale

1. Historique et objectif

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Indications méthodologiques

Les enquêtes sont réalisées chaque année en deux vagues: la première vague avec jour de référence au 15 avril et la seconde avec jour de référence au 31 août.

2.1 L'offre de places: enquête auprès des entreprises

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis. L'enquête se déroule en principe par écrit. Les entreprises qui ne retournent pas leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone.

Le présent rapport repose sur les réponses de 6'140 entreprises de deux employés au moins sur les 7'100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2'567 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

2.2 La demande de places: enquête auprès des jeunes

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes âgés de 14 à 20 ans, assimilés au niveau de la langue, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession. Les informations détaillées sur la sélection de ces jeunes figurent dans le rapport de résultats. L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews téléphoniques (CATI) à partir des laboratoires centraux de LINK de Lucerne et de Lausanne.

Le présent rapport repose sur les interviews de 2'764 personnes au total, qui se trouvaient placées face au choix d'une profession.

2.3 Etablissement du rapport


Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport condensé, du rapport de résultats complet ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du Baromètre des places d'apprentissage d'avril 2006 peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 30 mai 2006

LINK Institut de recherche
marketing et sociale



Isabelle Kaspar
Resp. de projet

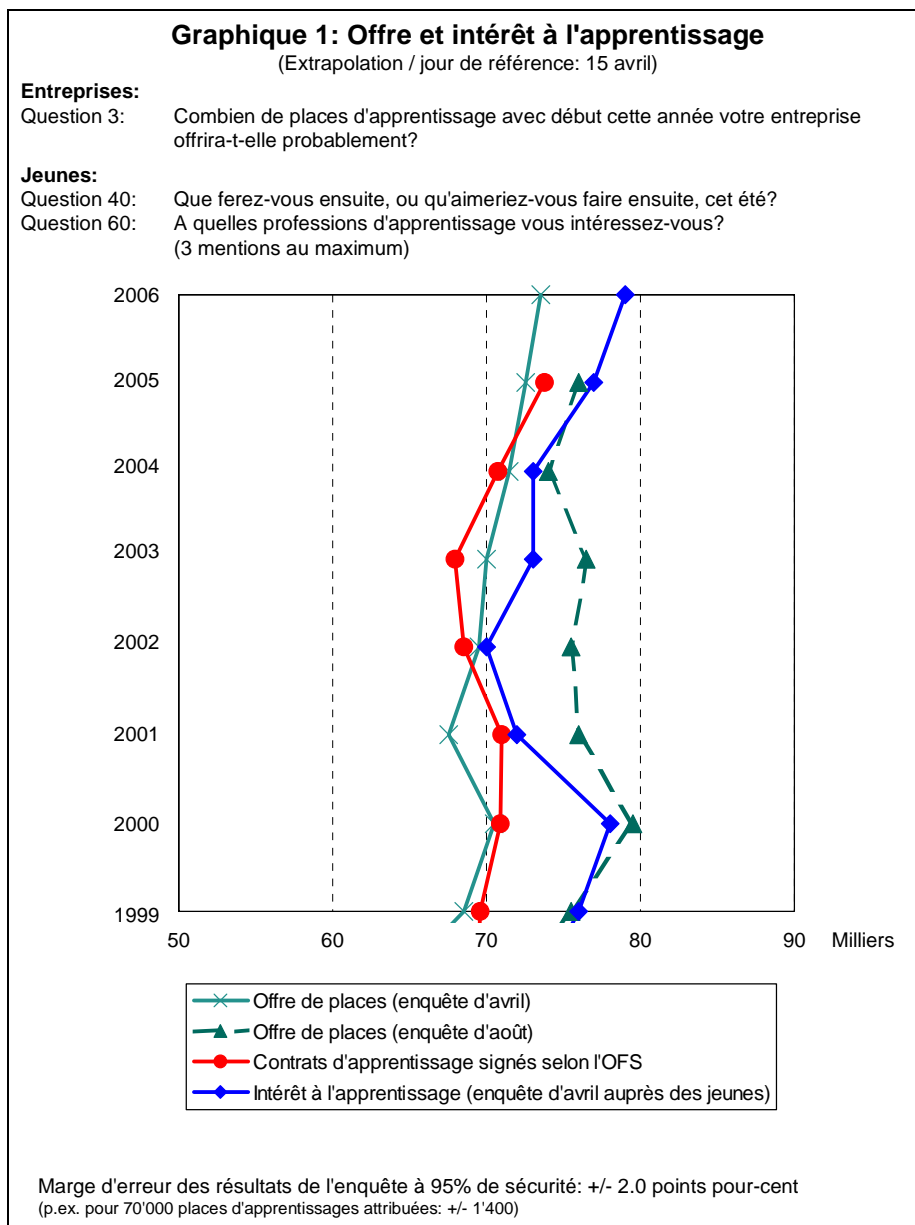


Damian Schnyder v. W.
Directeur de l'Institut

Résultats les plus importants de l'enquête

1. Offre et intérêt aux places d'apprentissage

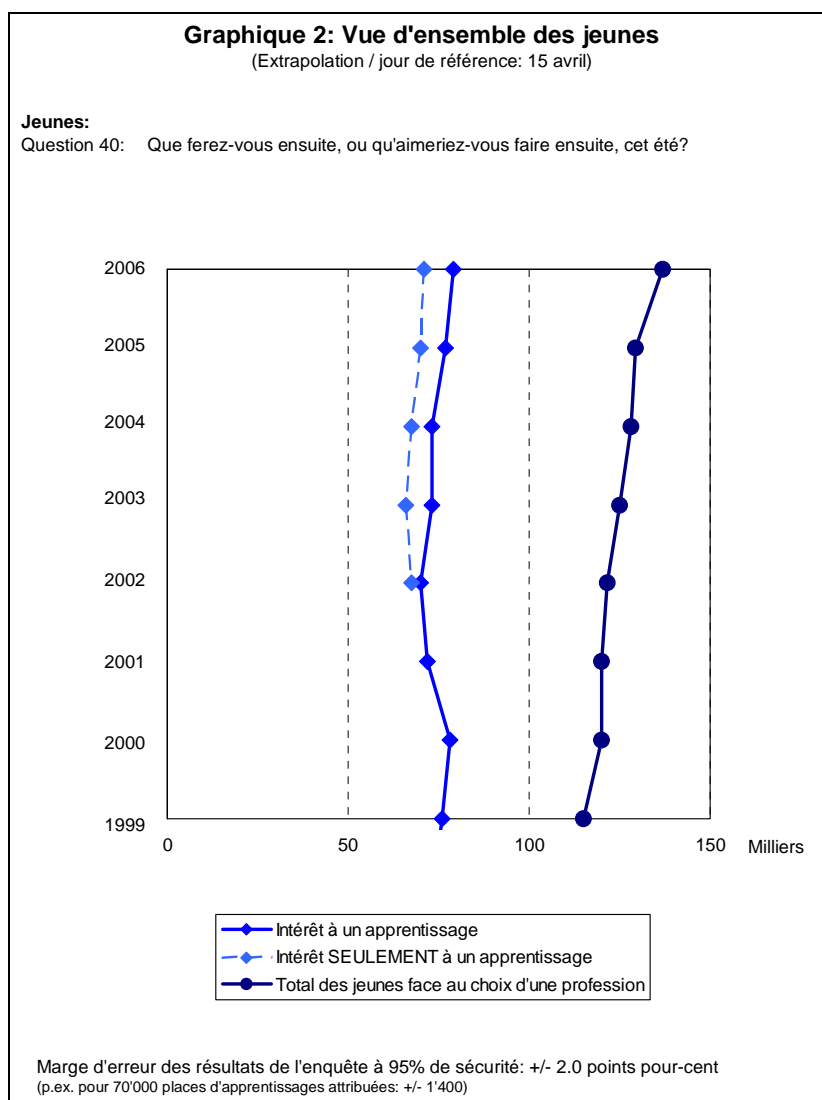
Les extrapolations¹ du côté des entreprises qui déterminent l'offre de places d'apprentissage comme du côté des jeunes qui constituent la demande pour ces mêmes places révèlent qu'en avril 2006, comme les années précédentes, il existe un excédent de la demande (graphique 1).



¹ Les détails sur le procédé d'extrapolation figurent dans l'introduction du rapport de résultats, aux chapitres 2.2.7, Extrapolation au niveau des entreprises, et 2.3.7 Extrapolation au niveau des jeunes.

Après que la différence entre la demande et l'offre ait atteint jusqu'à 10'000 places d'apprentissage dans les années 1998 à 2000, elle s'est réduite jusqu'à atteindre 500 places dans les années 2001 à 2004. Depuis lors, la demande excède à nouveau sensiblement l'offre. En 2006, cette différence se situe à 5'500 places d'apprentissage.

Concrètement, l'offre des entreprises se montait à 73'500 places d'apprentissage en avril 2006. Ce chiffre correspond à une augmentation d'environ 1% par rapport à 2005 (72'500). Chez les jeunes, 79'000 personnes ont manifesté leur intérêt à une place d'apprentissage. En comparaison avec les 77'000 jeunes de l'année 2005, l'augmentation est donc de 2% environ. Pour l'année 2006, 71'000 jeunes s'intéressent exclusivement à un apprentissage et 8'000 prennent en considération différentes options. Pour 6'000 de ces jeunes, l'accomplissement d'un apprentissage revêt la 1^{re} priorité (graphique 2).



Ces dernières années, la part des intéressés/ées à l'apprentissage a été voisine de 60% des jeunes placés face au choix d'une profession et se situe cette année, avec 58%, au niveau des années précédentes (2005: 60%, 2004: 57%). L'augmentation des intéressés/ées aux places d'apprentissage est donc imputable principalement à l'accroissement du nombre des jeunes placés face au choix d'une profession. Cet accroissement peut être attribué entre autre au nombre plus élevé des jeunes en 9^e année de scolarité obligatoire; il est dû en outre au fait qu'en automne 2005 à nouveau, des jeunes en plus grand nombre que l'année précédente, alors qu'ils se trouvaient déjà placés face au choix d'une profession, ont opté pour une année de transition ou n'ont pas trouvé de place d'apprentissage à leur convenance et ont annoncé qu'ils s'intéressent (à nouveau) cette année à une telle place.

L'expérience de l'offre et de la demande de ces dernières années montre qu'entre les vagues d'avril et d'août de l'enquête, l'offre de places d'apprentissage peu encore progresser de 8'500 unités au maximum, si bien que 2006 devrait se révéler une année prometteuse, malgré une situation du marché de l'apprentissage qui demeure tendue. Les résultats de cette année devraient cependant être comparables à ceux de 2005.

Comparativement à 2005, l'état du processus de décision sur les places d'apprentissage définitivement annoncées en 2006 est un peu moins avancé. 17% des entreprises (2005: 14%) veulent encore adapter éventuellement leur offre, ce qui confirme l'hypothèse d'une augmentation de l'offre jusqu'en août 2006.

La comparaison de l'offre et de la demande au niveau des groupes de professions doit être considérée avec la réserve que de nombreux jeunes ont déclaré s'intéresser à plusieurs professions (et entrent donc ainsi dans plusieurs groupes de professions). Le graphique 3 montre que tout spécialement dans les secteurs de la vente et des «autres professions», la demande de places d'apprentissage dépasse sensiblement l'offre. L'analyse de la catégorie des «autres professions» révèle que dans les professions de l'horlogerie / bijouterie, les professions artistiques (graphiste, décorateur/trice, photographe, etc.) surtout, les intéressés/ées sont beaucoup plus nombreux/ses que les places offertes. D'autres groupes de branches présentent un excédent de la demande; c'est le cas des jardiniers-paysagistes, de l'économie agricole et forestière, de la fabrication textile et des soins corporels.

Graphique 3: Offre et intérêt à l'apprentissage
 (Groupes de professions / extrapolation / jour de référence: 15 avril)

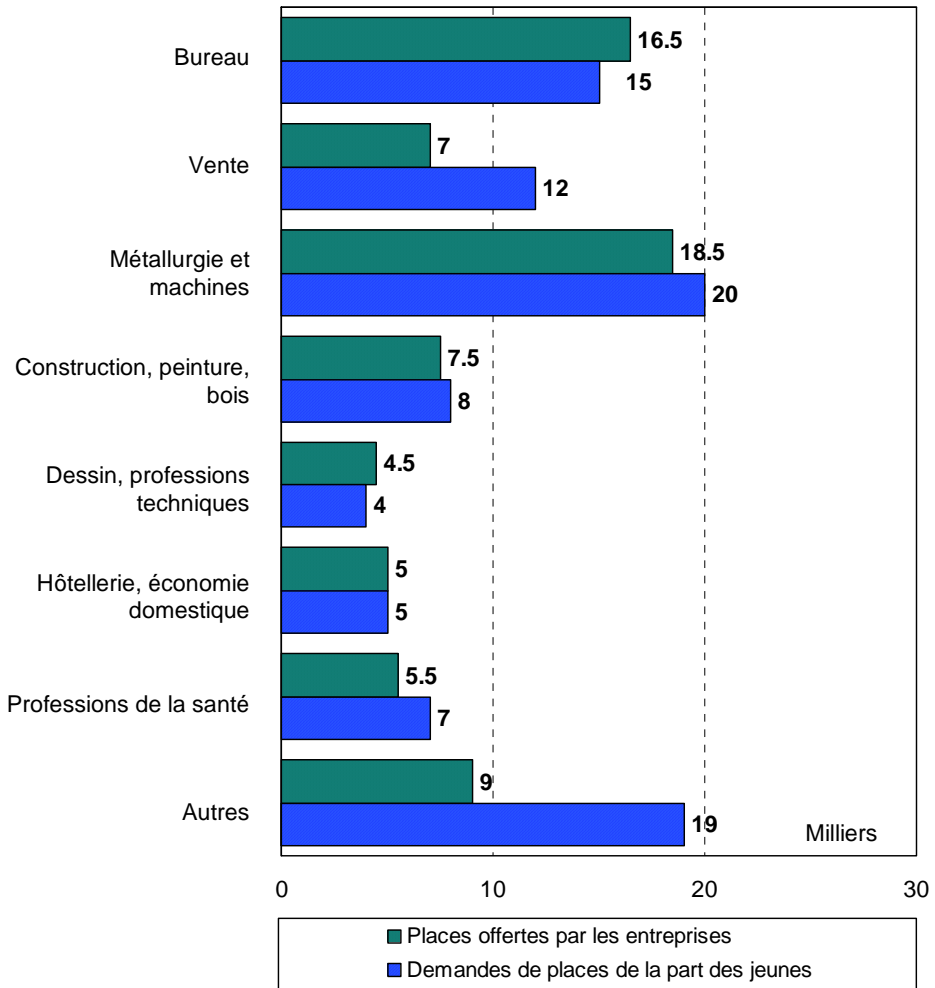
Entreprises:

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement?

Jeunes:

Question 40: Que ferez-vous ensuite, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite, cet été?

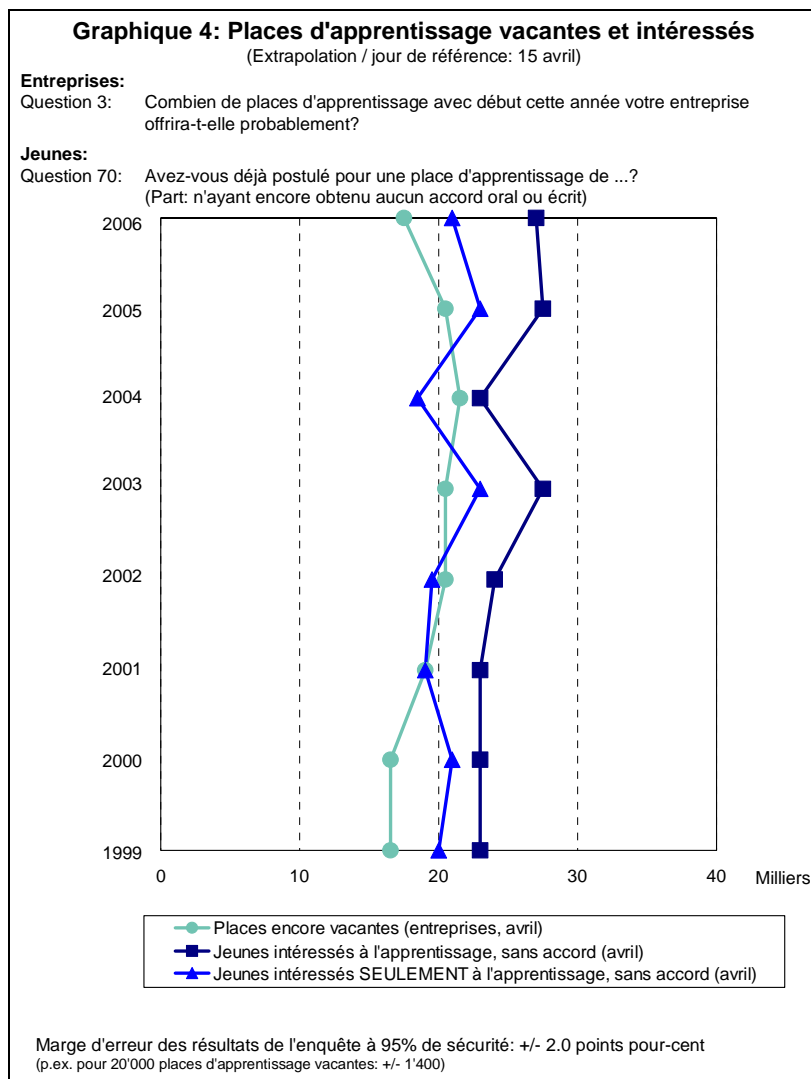
Question 60: A quelles professions d'apprentissage vous intéressez-vous? (3 mentions au maximum)



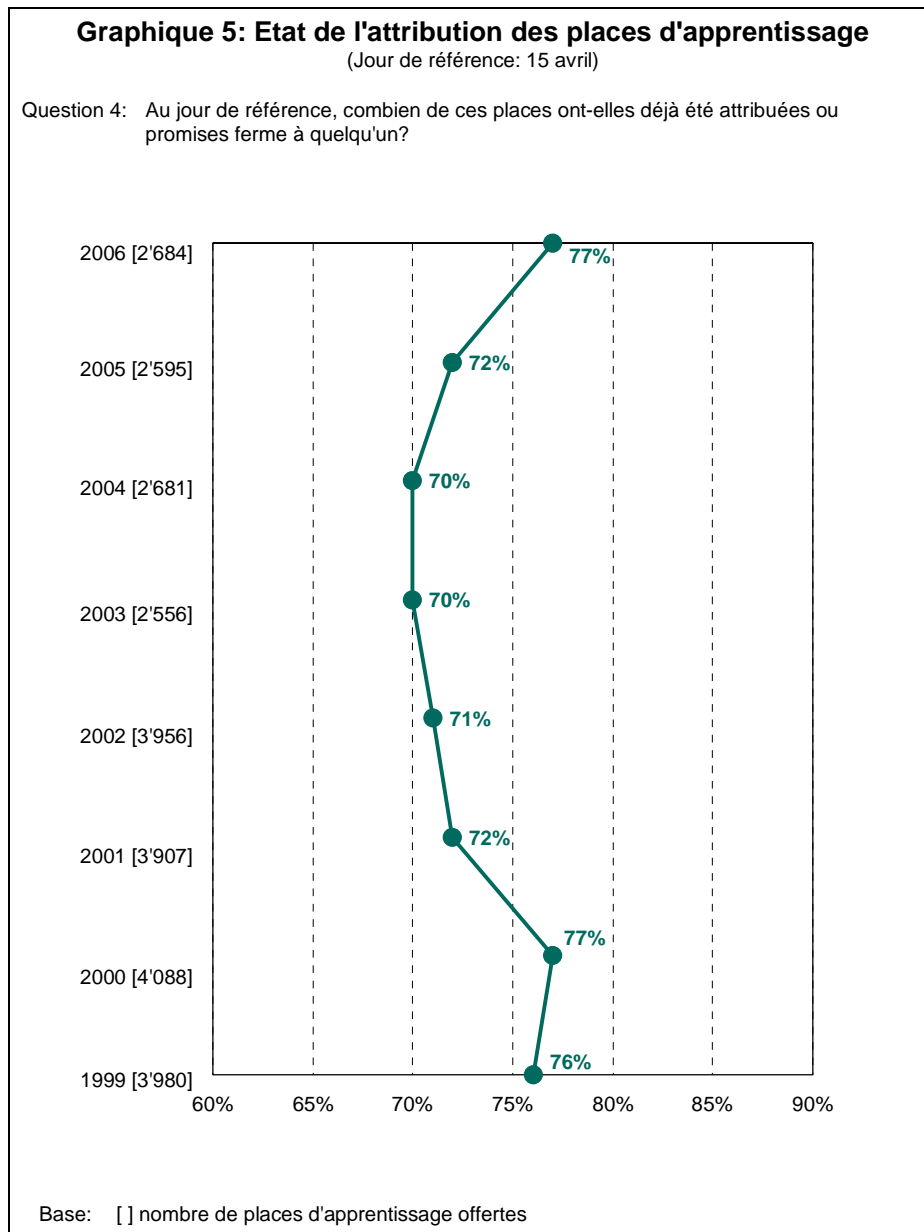
2. Etat de l'attribution des places d'apprentissage

Du côté de l'offre, 77% des places d'apprentissage offertes par les entreprises sont déjà attribuées ou promises ferme à des candidats au jour de référence de l'enquête – à la mi-avril 2006 – ce qui représente 56'000 places après extrapolation. Du côté de la demande, 65% des jeunes intéressés à une place d'apprentissage (52'000 jeunes environ) déclarent disposer déjà d'un accord écrit ou oral pour une telle place.

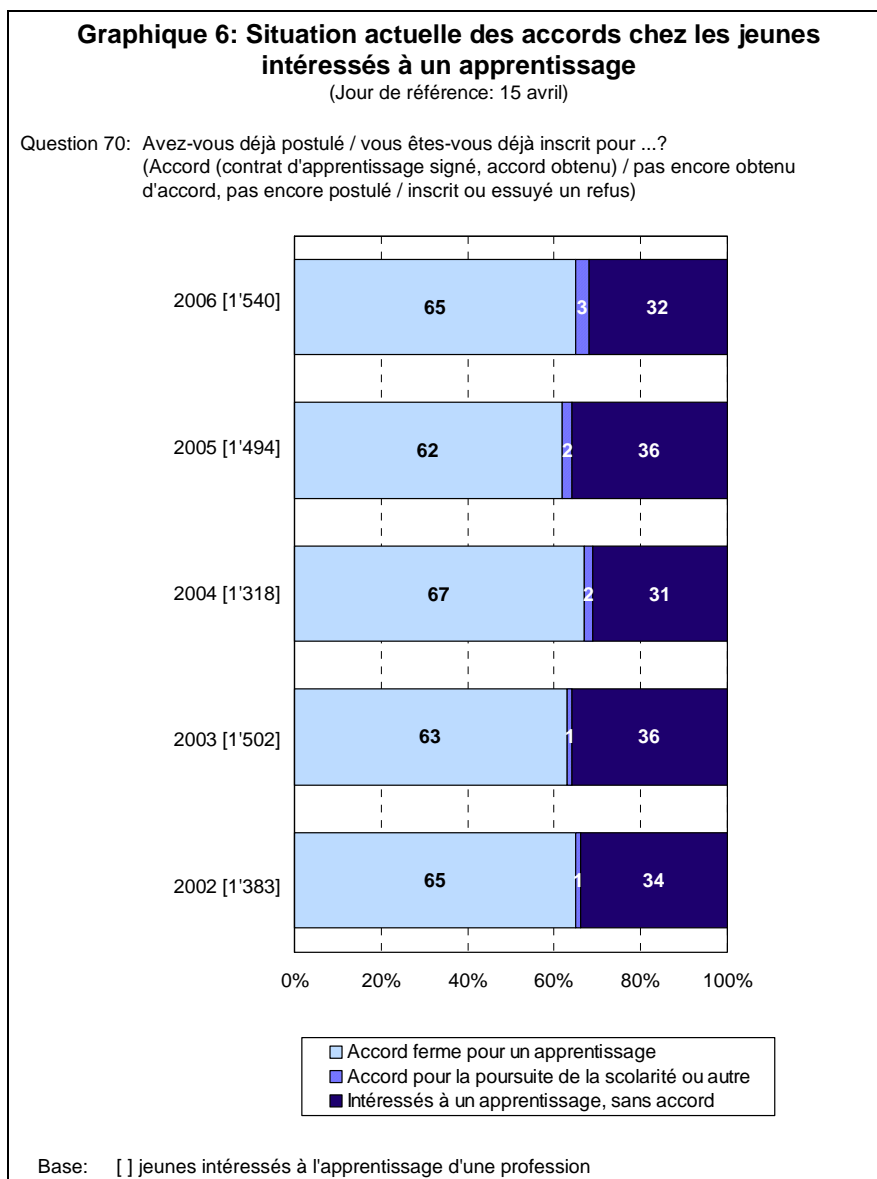
Ainsi donc, à la mi-avril 2006, 27'000 jeunes intéressés à une place d'apprentissage n'ont encore obtenu aucun accord, alors qu'actuellement 17'500 places seulement demeurent vacantes dans les entreprises. Toutefois, de nombreux jeunes déclarent avoir des intérêts multiples, si bien que le nombre des intéressés/ées cette année exclusivement à l'apprentissage (qui ne peuvent donc rien imaginer d'autre pour le moment) et qui n'ont encore obtenu aucun accord pour une place d'apprentissage se monte à 21'000 (graphique 4).



L'évolution de la part des places d'apprentissage déjà attribuées définitivement par les entreprises au jour de référence montre que la situation de 2006 est comparable à celle de l'année 2000. En revanche, les places attribuées au jour de référence de 2006 sont proportionnellement plus nombreuses que durant les années 2001 à 2005. La situation de l'attribution des places d'apprentissage de la part des entreprises est ainsi plus avancée en 2006 que lors des années précédentes (graphique 5).

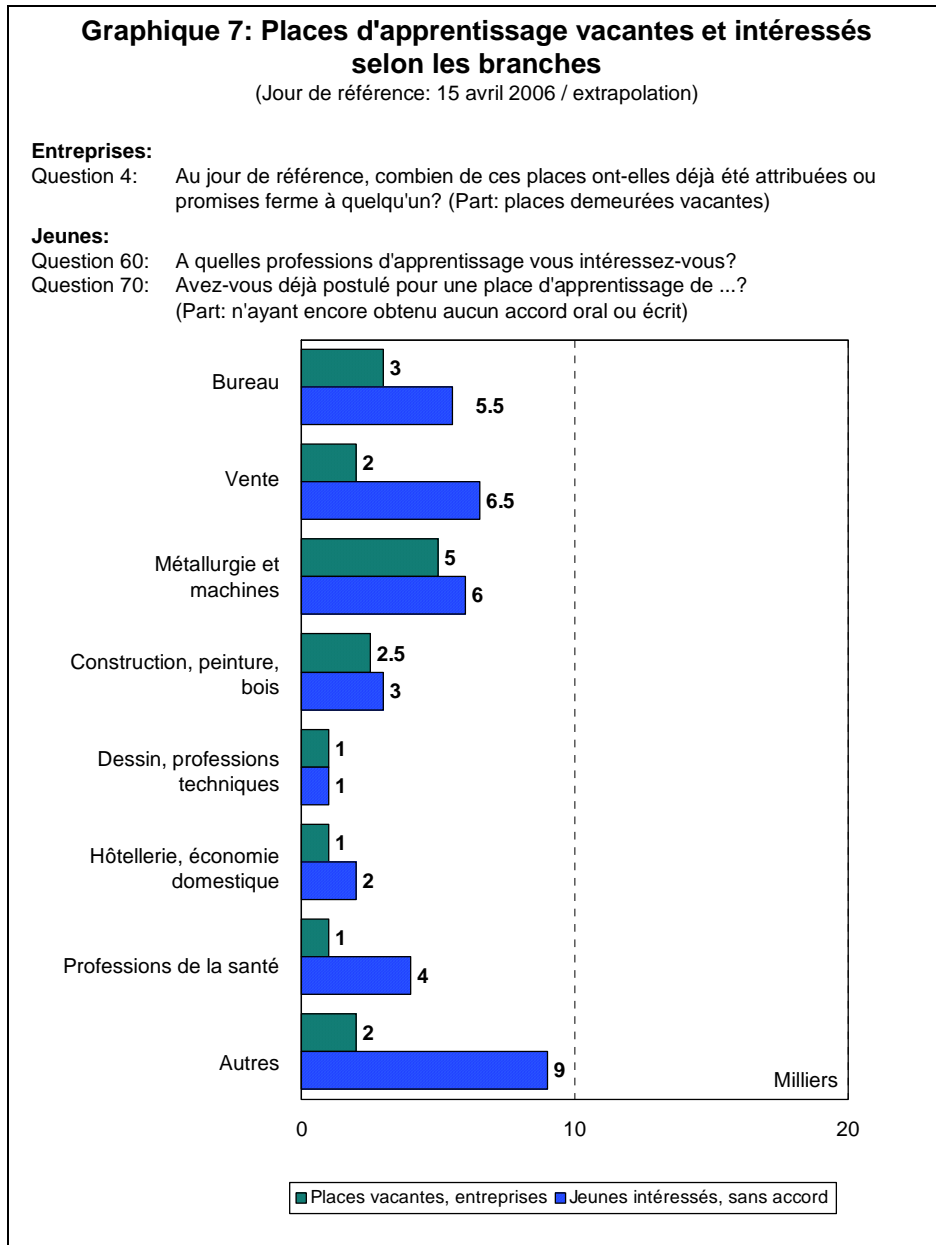


Outre les 65% de jeunes intéressés à une place d'apprentissage qui disposent déjà d'un accord, 3% d'autres ont déjà obtenu en 2006 un accord pour une autre solution (p.ex. inscription définitive à une école, solution transitoire, etc.) (graphique 6).



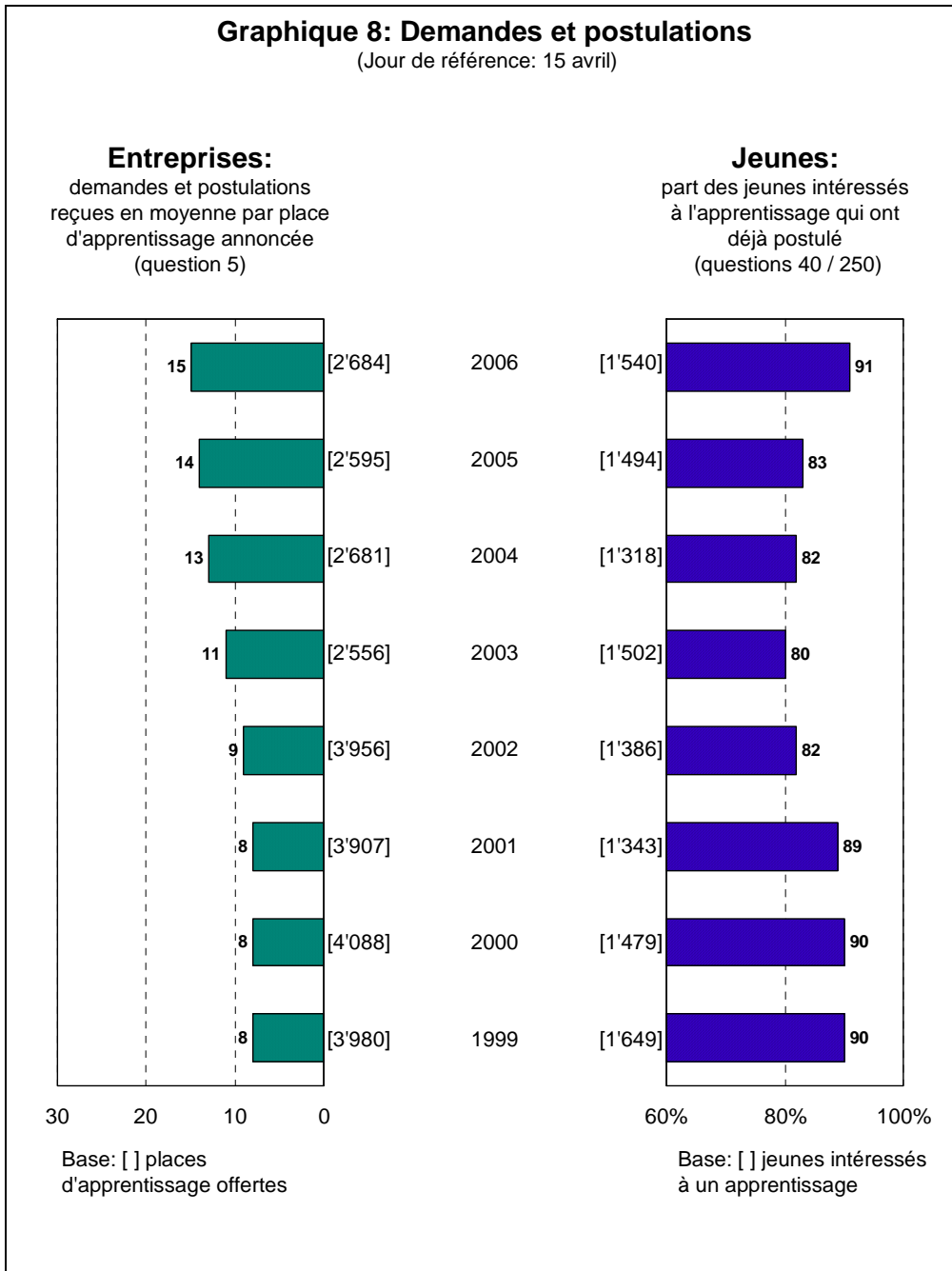
L'analyse des jeunes sans accord pour lesquels l'apprentissage d'une profession est l'unique souhait pour l'avenir révèle qu'à nouveau ce sont surtout les jeunes étrangers, les jeunes de Suisse romande et du Tessin – où traditionnellement l'attribution des places d'apprentissage est plus tardive qu'en Suisse alémanique – de même que les jeunes qui accomplissent une année de transition qui ne disposent encore d'aucun accord.

La répartition selon les différents groupes de professions montre qu'outre la catégorie des «autres professions», ce sont principalement les professions de la santé et de la vente qui présentent une demande supérieure à la moyenne de la part des intéressés/ées, par rapport à l'offre des entreprises. Dans la catégorie des «autres professions», ce sont à nouveau les professions de l'industrie horlogère, les professions artistiques ainsi que celles du secteur des soins corporels dans lesquelles le nombre de places d'apprentissage offertes est sensiblement inférieur à celui des intéressés/ées dépourvus d'accord (graphique 7).

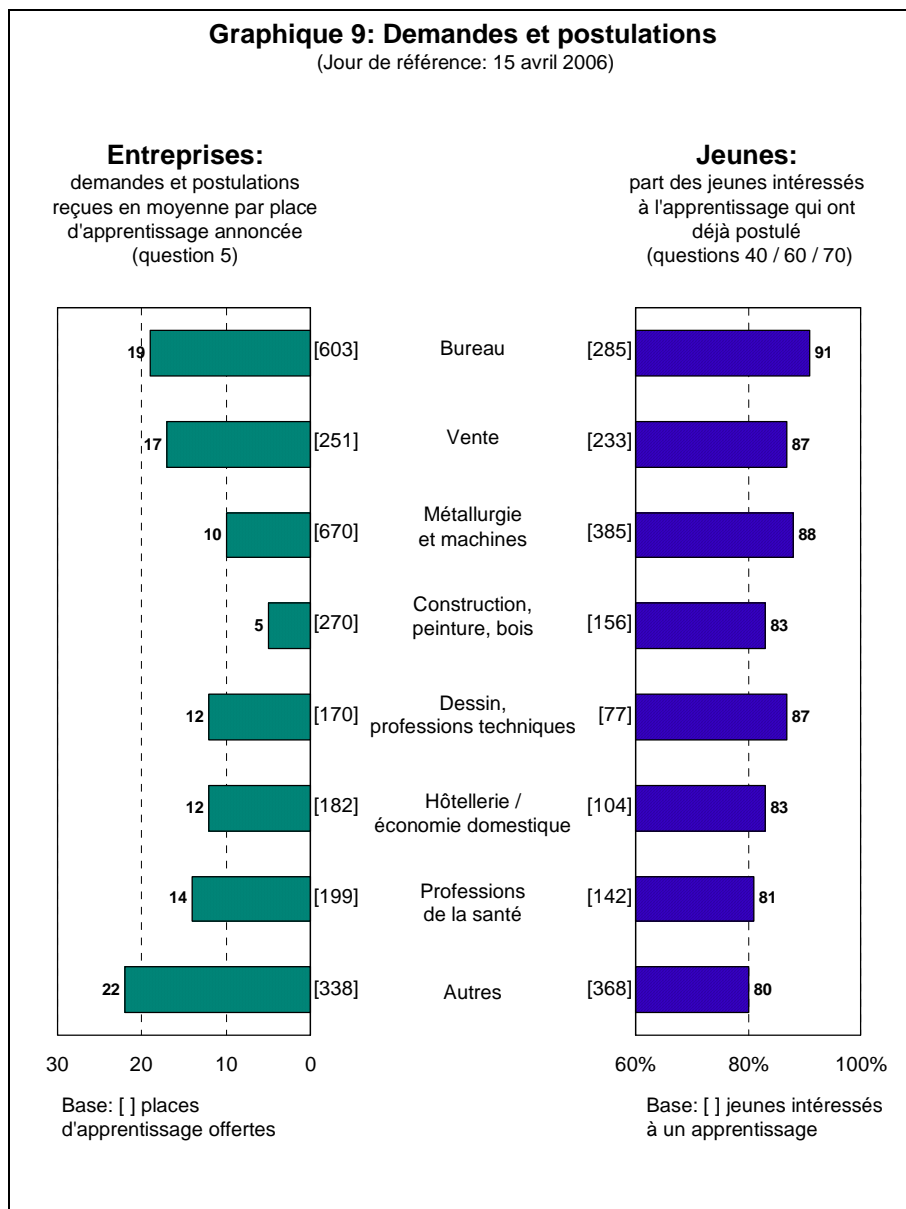


3. Demandes et postulations aux places d'apprentissage

La pression de la demande sur les entreprises s'est encore durcie, puisqu'en 2006, en moyenne, 15 intéressés/ées se sont manifestés pour chaque place d'apprentissage annoncée. Ce résultat est conforme aux indications fournies par les jeunes, dans la mesure où en 2006, par rapport aux années précédentes, les jeunes ont été plus nombreux à postuler pour une place d'apprentissage jusqu'au jour de référence déjà (graphique 8).



L'analyse selon les groupes de professions montre la relation entre le nombre des postulations que les entreprises ont reçues et la proportion des jeunes qui ont déjà postulé au jour de référence: dans les professions du bureau, pour lesquelles les entreprises ont reçu le plus de postulations par place d'apprentissage offerte, la part des jeunes intéressés à une place d'apprentissage qui ont déjà postulé est également la plus élevée. Dans les professions de la construction au contraire, les entreprises déclarent avoir reçu moins de postulations par place d'apprentissage offerte et la part des jeunes qui ont déjà postulé est inférieure à la moyenne (graphique 9).



4. Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage

L'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage ne correspondent pas toujours, ni sur le plan quantitatif, ni sur le plan qualitatif. C'est ainsi que d'une part des jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage, et d'autre part certaines entreprises ne peuvent pas pourvoir toutes leurs places. L'une des raisons à cette situation pourrait résider dans les différences de qualification des postulants/tes à ces places d'apprentissage.

C'est pourquoi des analyses détaillées sur les diplômes de fin de scolarité obligatoire ont été intégrées à l'enquête de cette année. Pour ce qui concerne le niveau de diplôme, la distinction a été opérée entre un «diplôme supérieur» et un «diplôme de base». Le «diplôme supérieur» signifie que le/la jeune a dû suivre au minimum une école secondaire («niveau moyen») ou plus élevée. Dans une seconde phase, on a en outre déterminé si les entreprises attendent de leurs futurs apprentis qu'ils aient accompli en plus une année préparatoire complémentaire sous forme d'une école ou d'une solution transitoire.

Le graphique 10 présente les résultats du côté des entreprises et de celui des jeunes. Fondamentalement, il révèle que la part des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage qui disposent d'une formation scolaire obligatoire de niveau supérieur est sensiblement plus grande que celle demandée par les entreprises (jeunes: 65%, entreprises: 40%). Il en va de même de l'accomplissement de l'année supplémentaire. Là aussi, les entreprises la demandent pour 12% exactement des professions d'apprentissage, alors que 32% des jeunes qui s'intéressent à ces professions pour l'été à venir ont accompli une telle formation.

Pour ce qui concerne les groupes de professions examinés, les exigences des entreprises correspondent aux intérêts des jeunes interrogés dans la mesure où, pour les professions techniques, les exigences des entreprises relatives au niveau de la scolarité obligatoire accomplie sont les plus élevées, alors que justement les jeunes qui s'intéressent à ces professions disposent pour la plupart d'une formation scolaire supérieure.

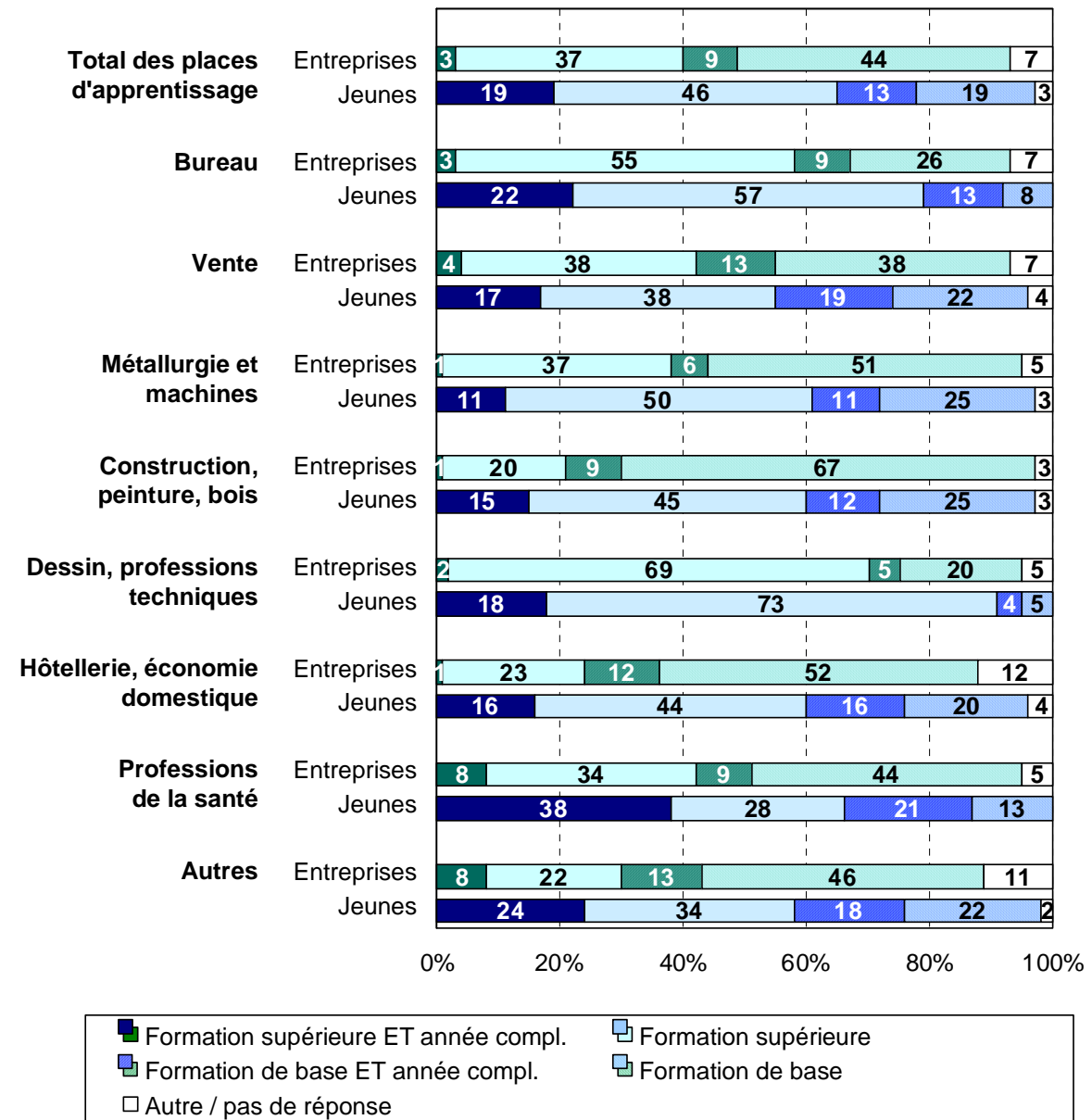
De même, pour les professions de la santé et les «autres professions», les entreprises estiment souvent nécessaire l'année supplémentaire, alors que les jeunes intéressés/ées à ces deux groupes de professions l'ont accomplie dans une proportion supérieure à la moyenne. Au contraire, les places d'apprentissage dans l'industrie de la métallurgie et des machines et dans les professions techniques sont plus souvent que la moyenne ouvertes aux jeunes sortant directement de leur scolarité obligatoire. La part des intéressés/ées à ces deux groupes de professions qui désirent entrer directement en apprentissage à la fin de leur scolarité obligatoire est d'un niveau correspondant.

Graphique 10: Qualification des postulant/tes aux places d'apprentissage

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Entreprises: Formation demandée aux postulants/tes aux places d'apprentissage. (Question 8)

Jeunes: Scolarité obligatoire des jeunes interrogés. (Questions 30/31)
Année complémentaire des jeunes interrogés. (Questions 30/32)



Base: 2'684 places d'apprentissage offertes, 1'540 jeunes intéressés à un apprentissage

Pour ce qui concerne la provenance des jeunes, respectivement le siège des entreprises, il se révèle que dans les régions urbaines non seulement davantage de jeunes intéressés à une place d'apprentissage ont accompli une scolarité obligatoire de niveau supérieur, mais encore qu'ils sont davantage demandés par les entreprises.

5. Campagne «Chance 06» et vignette «Entreprise formatrice»

La campagne nationale en faveur des places d'apprentissage «Chance 06» est une initiative de l'Office fédéral pour la formation professionnelle et la technologie, avec la collaboration des cantons et de différentes organisations du monde du travail. En plus d'une plate-forme d'information sur Internet, cette campagne comporte d'autres mesures destinées à attirer l'attention sur l'importance de la formation professionnelle. En fait partie par exemple la publicité destinée à faire connaître la vignette «Entreprise formatrice».

Alors que du côté des entreprises, 59% des personnes interrogées connaissent la vignette «Entreprise formatrice» et 32% l'utilisent, seuls 7% exactement de tous les jeunes placés face au choix d'une profession ont entendu parler de l'offre du site web «Chance 06» et 3% seulement en ont fait usage en rendant visite à ce site.

Parmi les entreprises de la région de la Suisse centrale et surtout en Suisse romande et au Tessin, la vignette jouit d'une notoriété particulièrement élevée et atteint un taux d'utilisation supérieur à la moyenne. Il en va de même pour les jeunes de la région de la Suisse centrale, qui en nombre supérieur à la moyenne ont entendu parler du site web «Chance 06» et l'ont déjà visité (graphique 11).

Graphique 11: Notoriété et utilisation de la campagne „Chance 06“

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Entreprises:

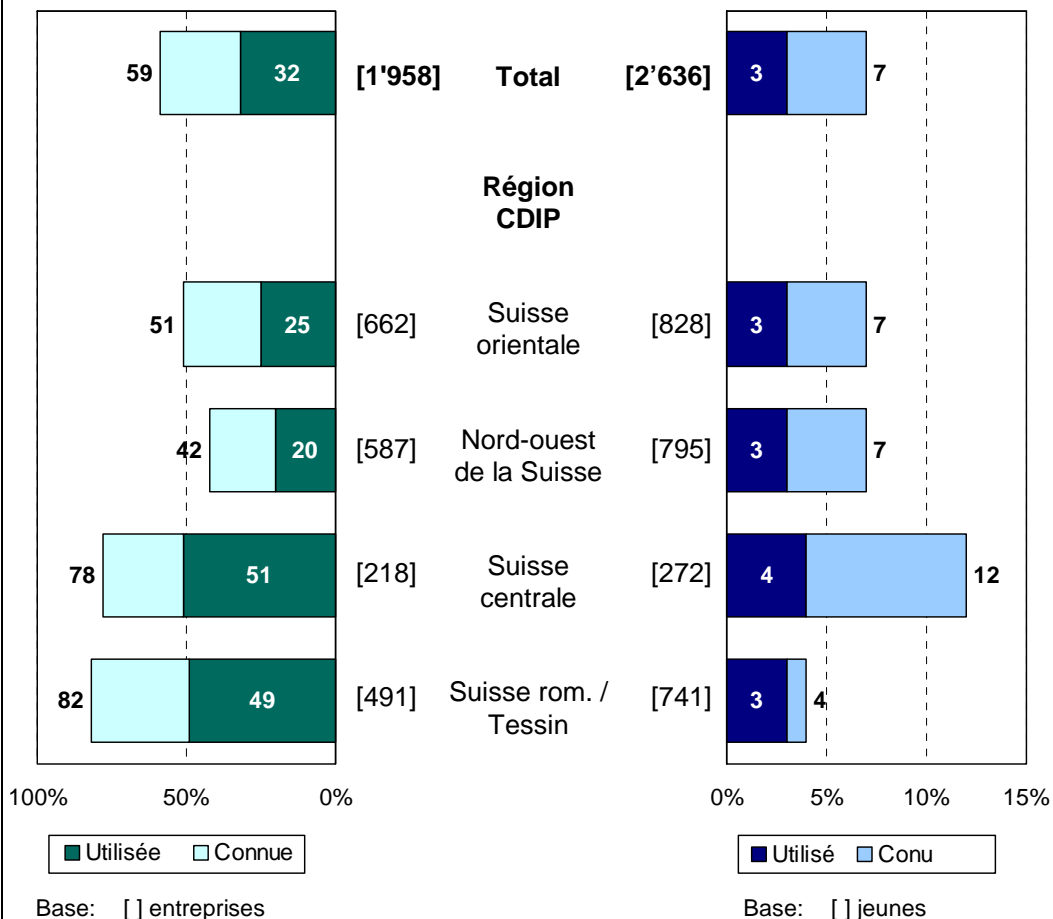
Question 9: Connaissez-vous la vignette "Entreprise formatrice", éditée chaque année par l'OFFT et les cantons?

Question 9.1: Avez-vous déjà utilisé cette vignette "Entreprise formatrice"?

Jeunes:

Question 300.00: Connaissez-vous le site web "Chance 06"?

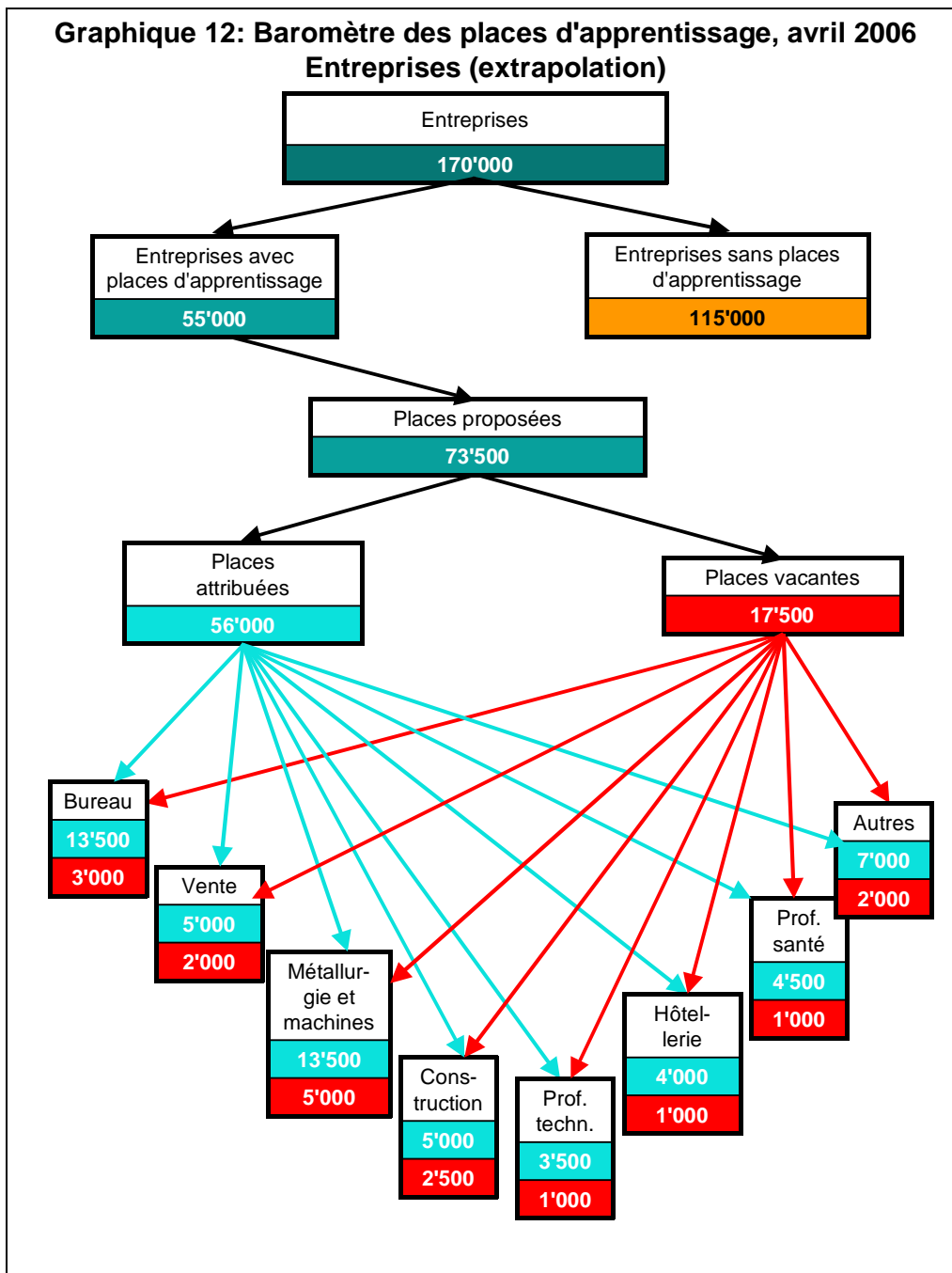
Question 300.10: Avez-vous déjà visité vous-même ce site web?



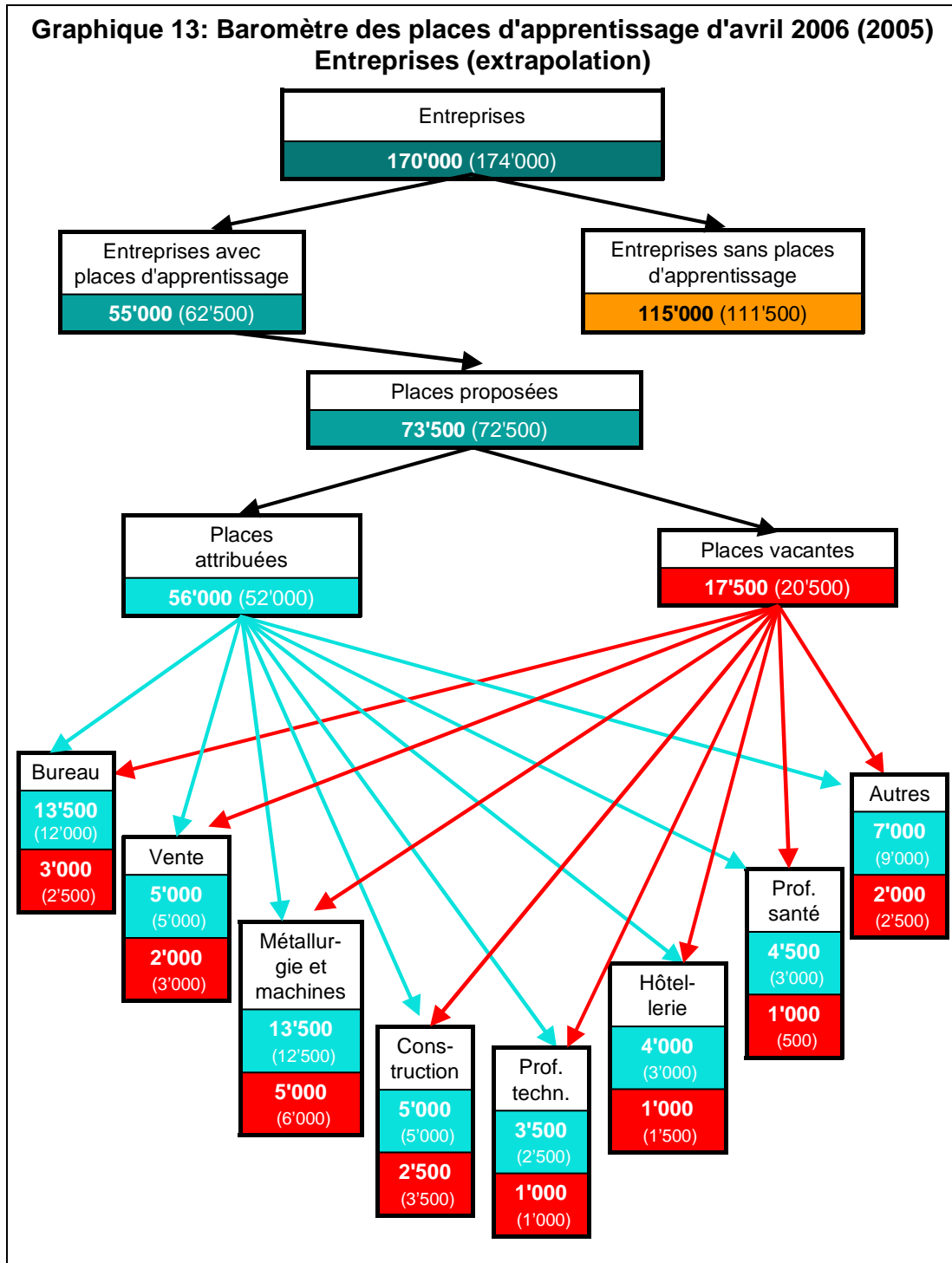
Vue d'ensemble 2006

1. Entreprises

Le graphique 12 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à mi-avril 2006. Combien d'entre elles offrent-elles des places d'apprentissage, lesquelles sont-elles déjà attribuées et dans quels groupes de professions? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des entreprises.

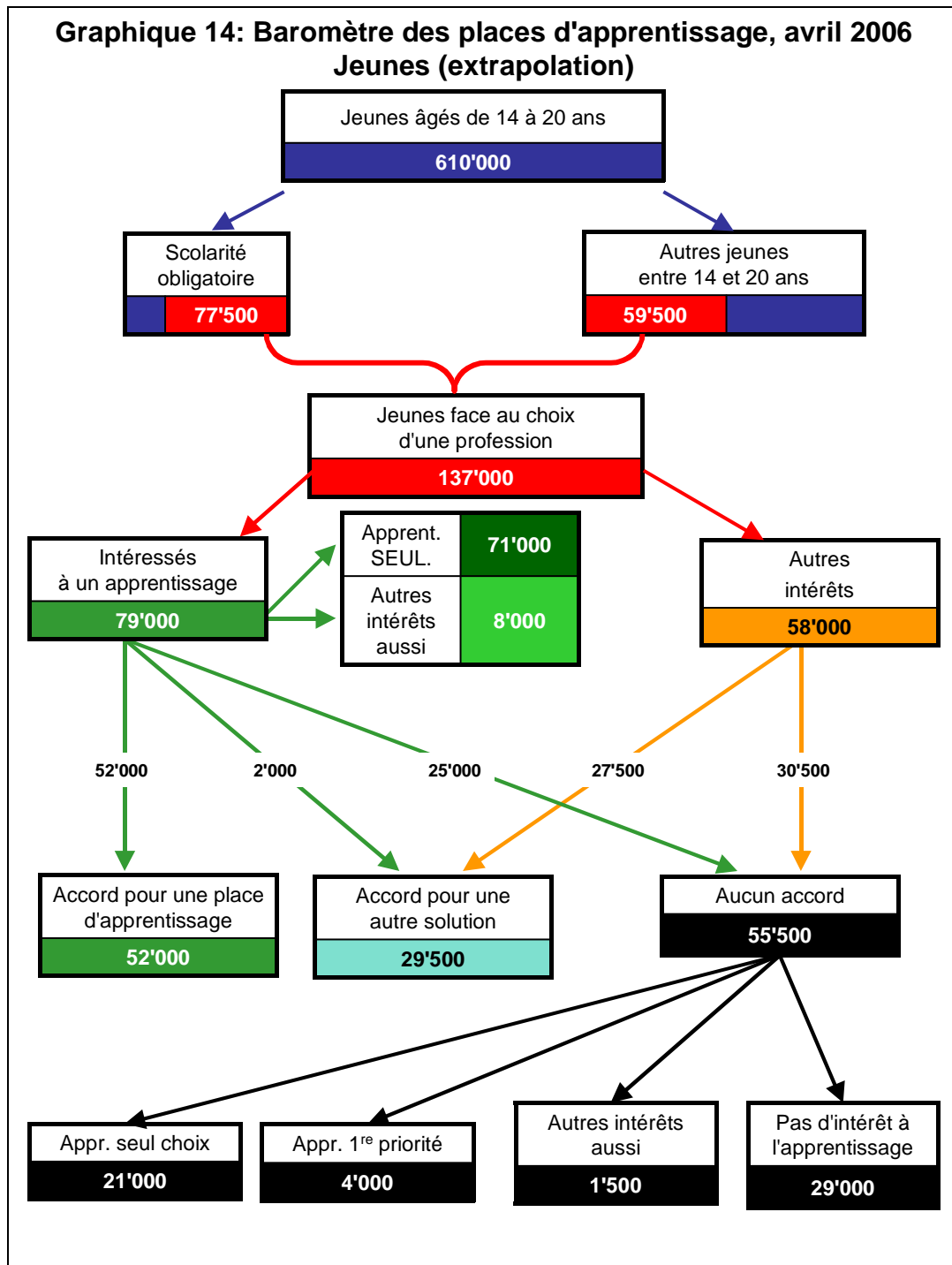


La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'année 2005 montre que seuls des changements mineurs se sont produits dans le secteur des entreprises, au niveau des places d'apprentissage offertes. Le nombre des places attribuées présente une légère croissance en 2006 (graphique 13).



2. Jeunes

Le graphique 14 ci-dessous représente la situation des jeunes placés devant le choix d'une profession à la mi-avril 2006. D'où viennent-ils, à quoi s'intéressent-ils, ont-ils obtenu des accords? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des jeunes.



La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'année 2005 montre que seuls des changements mineurs se sont produits dans le secteur des jeunes, au niveau des intéressés/ées aux places d'apprentissage. Le nombre des jeunes disposant d'un accord pour une place d'apprentissage présente une légère croissance en 2006 (graphique 15).

